

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 11/01/2021

Absents excusés : Camille, Nicole, Patrick

Présents : Claire, Dominique, Élise, Hafeda, J.Luc, Marie-Hélène, Marie France, Marie Odile, Marie Paul, Michel, Monique, Patrice, Pierre, Véronique, Viviane, Yolande,,,

1) L'accueil :

Monique, Véronique et Marie Paul sont prêtes à reprendre les permanences juridiques. Question : fait-on revenir les gens le lundi sans rendez-vous comme par le passé ou bien charge-t-on les personnes de l'accueil de donner des rendez-vous au fil de la semaine comme on le fait pour l'aide aux dossiers d'AME ?

Pour le moment l'organisation choisie est la suivante ; accueils :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	Accueil courrier/domiciliation/tél	Accueil courrier/domiciliation/tél	Accueil courrier/domiciliation/tél	Accueil courrier/domiciliation/tél <i>Réunion de bureau</i>
Aide alimentaire		Assurance maladie / AME		

activités juridiques :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueils juridiques – sans rendez-vous - par Élise, Marie-Paul, et binôme (5 créneaux d'une demi-heure, à partir de 9h30,	Rendez-vous sup éventuels Elise		Rendez-vous juridiques Élise (4 créneaux d'une heure, à partir de 9h)	

« distribués » à l'ouverture à 9h00)				
	Informations juridiques par téléphone (Élise)		Rendez-vous juridiques Dominique (4 créneaux d'une heure, à partir de 14h) + Informations juridiques par téléphone (Élise)	

Cette organisation suppose la présence d'Élise au bureau les lundi, mardi et jeudi matins

2) Point des ateliers de français

6 ateliers reprennent en présentiel, aux mêmes conditions qu'en septembre. 2 ateliers continuent en distanciel, 2 autres sont supprimés en présentiel comme en distanciel.

Quelques administrateurs souhaitent que les cours en présentiel reçoivent non plus 12 élèves comme décidé en septembre mais seulement 6.

Même si l'on s'en tient à ces chiffres certains ateliers sont en capacité d'intégrer de nouveaux élèves . Il n'est pas envisageable de faire des séances d'inscriptions, mais on peut, au compte goutte, intégrer quelques nouveaux. Marie Odile peut gérer à distance ces inscriptions.

Aussi les bénévoles de l'accueil peuvent donner son numéro de téléphone aux demandeurs éventuels de cours de français, à charge pour eux de la contacter (numéro de téléphone inscrit sur la liste des profs affichée dans le bureau).

3) Locaux MDS

Nous avons envisagé l'idée d'un « essaimage » à 2 ou 3 associations, plutôt qu'un déménagement général qui s'avère compliqué. Cette idée a été évoquée de manière informelle avec certains administrateurs de la MDS mais n'a pas été portée au CA. Or une opportunité se présente car le centre de planification (avenue du 6 juin) déménage. Les locaux pourraient nous convenir, ils

appartiennent au conseil départemental. Il serait donc opportun d'interpeller ce dernier mais une démarche initiée par la MDS semble la plus adaptée.

Pierre demande un CA à la MDS et met cette question à l'ordre du jour

4) Point financier

Ci dessous le compte-rendu établi par Patrice

1- Les recettes :

- Total des adhésions et dons : 25 075 € (dont 5 395 € d'adhésion et 181 adhérents).

Soit 1 500 € de moins qu'en 2019 !

- Vente du Jus de pomme : 3 059 € dont 61 € versés en plus, soit un bénéfice de 1 745,26 €.

Autres recettes nouvelles :

. SPIP (maison d'arrêt): 750 €

. Soutien du CDN : 515 € (recettes d'une pièce de théâtre) et 393 € (Noël des salariés du CDN).

NB : Le projet d'action « Quartiers Solidaires » en partenariat avec Sauvage sur un Plateau n'a pas été retenu par la DDSCS.

2- Trésorerie :

Solde de trésorerie en fin d'année d'environ 49 634 €

Rappel de la situation au 31/12/2019 : 50 352 € (Livret + Compte courant).

Soit un écart de - 718 €

L'année se termine plutôt bien malgré :

- Retard dans les appels à adhésions et dons (1^{er} confinement et AG repoussée) ;
- Difficultés à mettre en place les formations payantes avec toutefois 2500 € de facturations ;
- Aucun événement grand public en 2020 ;
- Des soutiens exceptionnels accordés au Temps d'un Toit, à Emmaüs pour 3 000 €.

Nota :

- Les salariés du CDN nous ont offert des chèques déjeuner et des chèques cadeau qu'ils n'ont pas utilisés. La répartition de ces chèques pose un problème d'équité. Il est donc décidé de les transformer en liquidités qui seront attribuées au fond de solidarité
- Patrice fait part de sa décision de quitter le poste de trésorier lors de la prochaine AG. Il

demande que l'on réfléchisse à son relais

5) Festisol

Le projet mené en partenariat avec les CEMEA n'a pas pu aboutir en novembre 2020. Pour mémoire, il s'agissait de visionner dans 4 établissements scolaires (Robillard, CIFAC, EREA et lycée de Bayeux) des films portant sur le thème de la jeunesse et de l'immigration, de débattre avec les jeunes, puis de témoigner de cette expérience dans le cadre d'une soirée au « café des images ». À ce jour les porteurs de ce projet (Michel, M. Hélène, Chantal Vallot et Marie Odile G.) souhaitent mener cette action à son terme en 2021. Il faut donc savoir si nos partenaires et les financeurs sont toujours d'accord. Une réunion a lieu mardi 12 avec les CEMEA pour envisager la suite éventuelle.

6) Questions diverses

- réunion EGM mardi 12 en visio
- invitation de la Cimade pour rencontrer l'attachée parlementaire de Fabrice Le Vigoureux. Dominique s'engage pour ce rendez-vous.
- Réunion sur le thème du « racisme d'état » à partir des travaux de Camille. Cette réunion était prévue pour le 22 janvier. Mais au vu du contexte, il semble préférable de reporter
- SPIP : alors que l'année 2020 a donné matière à un travail de coopération, selon nous, satisfaisant, et rémunéré, nous n'avons plus de nouvelles. Le SPIP n'a pas répondu pour l'instant aux sollicitations d'Élise. Michel le recontacte.
- Décès d'Hervé Bernard : il a été salarié du CITIM et président de l'ARDES. Il était bien connu des militants de la MDS. Une page facebook a été ouverte pour qui veut écrire quelque chose. Ci-dessous le lien :

<https://padlet.com/paulinebohle/i6az87p4a2hdfwvx>